

UniMan signifie l'Homme Unique, parce que chaque personne est incroyablement **unique dans sa manière d'être, de comprendre les situations et de résoudre les problèmes**. Puisque chacun est unique il est difficile d'imaginer qu'un seul système d'apprentissage unique et linéaire puisse fonctionner.

UniMan a donc conçu toute son ingénierie pédagogique à partir de cette réflexion pour permettre à chaque apprenant de **développer ses compétences en fonction de son style d'apprentissage**. De plus, nous privilégions une approche très en relation avec le besoin de l'entreprise **pour préparer les étudiants à construire une employabilité solide pour leur vie professionnelle future**.

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant acquérir les compétences de la gestion et de la comptabilité. Elle permet d'obtenir un **Bachelor** mais aussi elle offre la possibilité de **présenter le diplôme du DCG**. Le DCG s'impose aujourd'hui comme l'une des références en termes de diplôme de comptabilité et de finance d'entreprise.

Le DCG est un diplôme se préparant en 3 ans (niveau Licence) et est accessible après un baccalauréat ou un diplôme de premier cycle (BAC+2), qui dans ces cas pourra donner lieu à une dispense d'unités d'enseignement. Son obtention est conditionné par une moyenne générale de 10/20 au minimum (sans note inférieure à 6/20).

Il donne lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS) assurant ainsi une reconnaissance des acquis et un certificat reconnu par l'Etat.

L'originalité de la pédagogie proposée par UniMan est de réaliser des cours animés uniquement par des professionnels en activité. L'apprentissage se fait par acquisition de compétences et non par module de cours. Ainsi l'étudiant est au cœur de son système d'apprentissage et participe pleinement à la construction de son portefeuille de compétences. La pédagogie est donc dynamique, pratique et concrète. **Pour rendre possible cette pédagogie, le nombre maximum d'étudiants par année est de 20 apprenants.**

L'étudiant est au centre de sa formation, il est acteur-décideur participatif de son apprentissage en comprenant les codes transverses de l'entreprise tout en se spécialisant. **C'est le mélange recherché de l'entreprise d'aujourd'hui, un salarié spécialisé qui comprend les finesses du marché et les besoins de l'entreprise.**

Damien Hampartzounian
Directeur

OBJECTIFS

Appréhender la comptabilité et la gestion des entreprises

VALIDATION

Diplôme UniMan **Bachelor « Responsable comptabilité et gestion »**
(Préparation au DCG Titre niveau II RNCP)

TARIF

6500 euros /année

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme se décline en 3 années accessibles en fonction des prérequis et de la situation de l'apprenant à sa date d'entrée en formation.

Accès Bachelor 1 : Responsable comptabilité et gestion (1^{ère} année)

L'admission est réservée aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un niveau baccalauréat. *

Accès Bachelor 2 : Responsable comptabilité et gestion (2^{ème} année)

L'admission est réservée aux candidats ayant validé un bac + 1 (L1, BTS 1ere année, Bachelor 1, 1ere année d'École de commerce). *

Accès Bachelor 3 : Responsable comptabilité et gestion (3^{ème} année)

L'admission est réservée aux candidats titulaires d'un bac + 2 (L2, BTS, DUT, Bachelor 2, 2eme année d'École de commerce).*

Conditions d'admission :

- ✓ Analyse et validation de la conformité du dossier de candidature
- ✓ Entretien pédagogique et de motivation afin de valider la cohérence du choix de parcours
- ✓ QCM servant uniquement à mesurer le niveau de l'apprenant, pour lui préconiser des pistes de travail personnel avant la rentrée scolaire
- ✓ Jury de délibération

*** Pour les Candidatures avec expériences professionnelles types :**

- **VAP : joindre le procès-verbal de validation du jury (notes et commentaires de soutenance)**

- **VAE : joindre pour le premier rdv d'analyse de faisabilité, un CV détaillé, tous les éléments nécessaires à l'appréciation des expériences relevant d'un niveau bac +3 ainsi que votre projet professionnel dans lequel s'inscrit votre démarche de VAE.**

REFERENTIEL DE FORMATION

AXE DROIT DES AFFAIRES (600 HEURES)

Les unités d'enseignement (UE) des « fondamentaux du droit » (UE 1), de « droit des sociétés et des groupements d'affaire » (UE 2), de « droit social » (UE 3) et de « droit fiscal » (UE 4) ont pour objet de fournir au titulaire du DCG une connaissance juridique du fonctionnement des organisations.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- identifier et hiérarchiser les sources juridiques ;
- rechercher et analyser une documentation juridique fiable et actualisée ;
- analyser une décision de justice et en dégager la portée ;
- qualifier et analyser un contrat ou un document professionnel ;
- qualifier les faits, articuler un raisonnement juridique et proposer une solution adaptée, dans le cadre d'une situation juridique donnée.

AXE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE (700h)

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

AXE ANALYSE ECONOMIQUE ET MANAGERIALE (400 heures)

Les unités d'enseignement « d'économie contemporaine » (UE 5) et de « management » (UE7) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG d'appréhender l'environnement économique et managérial des organisations afin de comprendre les défis et les problématiques auxquels ces dernières sont confrontées.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- exploiter des documents de nature variée (statistiques, presse spécialisée, multimédia...) ;
- développer une culture économique et managériale actualisée visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face, notamment par le biais d'une veille informationnelle ;
- analyser des situations et décisions économiques ou managériales ;
- élaborer une argumentation à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et les illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques).

AXE COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMERIQUE (400h)

Les unités d'enseignement de « systèmes d'information de gestion » (UE8), de « communication professionnelle » (UE 13), « d'anglais des affaires » (UE 12) et l'unité d'enseignement facultative de LV2 (UE 14) doivent permettre au titulaire du DCG de mieux traiter les informations et les échanges en vue d'une communication professionnelle.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- produire et communiquer une information fiable et sécurisée ;
- maîtriser les ressources numériques de l'organisation ;
- adapter la communication au contexte ;
- utiliser une documentation ou une application informatique en langue étrangère ;
- produire des méthodes utiles à l'organisation.